



Rennes, le 21 juin 2017

LD/MO/39.17

**NOTE DE LIONEL DENIAU
A L'ENSEMBLE DES SALARIES**

Pour affichage dans l'ensemble des
établissements et services de l'association

Objet :
Organigramme au 01.09.2017

Mesdames, Messieurs,

Suite à la réorganisation et aux recrutements des différents postes à pourvoir, vous trouverez ci-joint :

- **L'organigramme applicable au 01 septembre 2017**

Cet organigramme doit répondre aux besoins de proximité entre l'encadrement, les jeunes et leurs familles.

Le CCAD doit être une force pour le développement des activités de l'association.

Comme j'ai pu le dire aux représentants du personnel, cette organisation nécessitera si besoin, quelques ajustements mais devra surtout être complétée de fiches de poste précisant les missions de chacun.

Chaque directeur aura à définir l'organigramme de son dispositif.

Veuillez agréer, **Mesdames, Messieurs**, l'expression de mes sentiments distingués.

Lionel DENIAU
Le Directeur Général

